

Gagner la bataille de l'exportation avec les PME

Déclaration du groupe des associations

En 2007, le Conseil économique et social avait déjà alerté les pouvoirs publics sur le déficit préoccupant de notre balance commerciale. Aujourd'hui force est de constater que si certaines des préconisations de notre Assemblée ont été suivies d'effets, ce déficit a néanmoins plus que triplé en seulement cinq ans. Il s'agit donc de passer à la vitesse supérieure pour accompagner plus et mieux les entreprises françaises dans leurs activités d'export et maintenir notre positionnement de cinquième puissance exportatrice mondiale.

Les associations sont concernées à plusieurs titres par la « bataille de l'export », d'abord par le conseil et l'accompagnement qu'un certain nombre d'entre elles apportent aux entreprises dans la mise au point de leurs stratégies de développement à l'export. Le groupe des associations partage pleinement le souci exprimé dans l'avis sur la nécessité de dépasser les logiques de court terme et d'intégrer au contraire un objectif de présence durable à l'exportation. Des associations, comme l'Entente des générations pour l'emploi et l'entreprise (EGEE), par exemple, mettent au service de créateurs d'entreprises, des TPE et des PME, l'expérience de cadres supérieurs retraités qui veulent continuer à servir l'intérêt général. Leurs missions sont courtes et surtout centrées sur la première phase de diagnostic, c'est-à-dire sur la viabilité du projet d'exportation. Il s'agit là d'initiatives à soutenir dans le cadre de l'élaboration des chartes régionales de l'export mentionnées dans l'avis.

Par ailleurs, le secteur associatif est également présent dans le cadre de ses activités économiques. Le plan d'action « sport à l'export », cité dans l'avis, implique ainsi le Comité national olympique et sportif (CNOSF) aux côtés des pouvoirs publics et des employeurs privés afin de contribuer au développement de la présence française dans l'économie du sport au niveau mondial, notamment l'organisation de grands événements sportifs.

C'est d'ailleurs de ce point de vue qu'il nous semble que la dimension européenne aurait pu être davantage valorisée en intégrant, notamment, la reconnaissance de l'activité économique des associations et fondations dans l'espace du marché unique *via* l'adoption de statuts spécifiques.

Le groupe des associations a voté l'avis.